

Conditions générales

Inscription

L'inscription doit être adressée par écrit à PluSport Antenne Romande à Lausanne (pour l'adresse, voir le formulaire d'inscription) au plus tard dans le délai annoncé dans le programme «Sportcamps 2020». Le formulaire d'inscription vous engage juridiquement dès la date de réception. Le nombre de participants est limité dans tous les camps. Les inscriptions sont prises en compte selon leur date de réception. Les informations indiquées dans le formulaire d'inscription doivent impérativement être complètes, véridiques et apporter tous les renseignements nécessaires aux séjours sport-camps et à la prise en charge. Veuillez noter que dans ses camps, PluSport ne pourra garantir la présence d'infirmiers. Le participant ainsi que son représentant légal ont pour responsabilité de veiller à ce que l'administration de médicaments puisse être réalisée sur site par des individus non professionnels. Les médicaments délivrés doivent par conséquent être préparés (doses médicamenteuses), être accompagnés d'informations importantes/spécificités pour les situations d'urgence ou de médicaments de substitution (médicaments d'urgence si nécessaire) et être apportés sur le camp. PluSport décline toute responsabilité en cas d'indications erronées ou incomplètes. PluSport se réserve le droit de recueillir des informations auprès des participants ou des personnes qui les prennent en charge et de refuser des inscriptions le cas échéant. Une attestation de participation sera envoyée dans un délai de 14 jours à compter de la date d'inscription.

Documents relatifs aux camps

Les documents détaillés relatifs aux camps, seront envoyés entre 4 et 6 semaines avant le début des camps.

Prestations

Les prestations sont conformes à l'offre qui figure page 2 dans le dossier relatif au camp. Le voyage aller et retour est également à la charge du participant. En cas de besoin, contactez le CFF Call Center Handicap au 0800 007 102.

Frais d'hébergement supplémentaires

Les chambres individuelles ne peuvent être réservées que dans des cas exceptionnels et exclusivement avec l'accord de PluSport. Le supplément est à la charge du participant. Les frais éventuels concernant les chiens doivent être payés directement à l'établissement.

Frais et conditions de paiement

Les frais relatifs aux camps (y compris la TVA), sont clairement indiqués dans le dossier d'inscription. La facture sera envoyée entre 4 à 6 semaines avant le début des camps et doit être réglée sous 20 jours. En cas de difficultés financières, vous pouvez demander une réduction des frais de participation au camp à PluSport, par écrit.

Annulation

En cas d'annulation à partir de la réception du dossier d'inscription et jusqu'à 2 mois avant le début des camps (date limite d'inscription), des frais de traitement à hauteur de CHF 100.- vous seront facturés. Entre 2 mois (à partir du 1^{er} jour après le délai d'inscription) et 15 jours avant le début des camps, une participation aux frais s'élevant à 50% sera retenue. Entre 14 jours et 0 jours avant le début des camps, l'intégralité des frais vous sera facturée. En cas d'absence non justifiée, 100% des frais vous seront facturés. En cas de présentation d'un certificat médical, des frais de traitement à hauteur de CHF 100.- seront retenus. Les frais s'entendent toujours TVA comprise. Un camp peut être annulé par PluSport, faute de participant/es, jusqu'à 20 jours avant son début. Dans ce cas, les versements déjà effectués vous seront remboursés automatiquement.

Assurance

Toutes les assurances sont à la charge des participants (assurance maladie, accident, vol ou responsabilité civile). PluSport décline toute responsabilité en cas de dégâts.

Protection des données

Pour en savoir plus sur la protection des données, consultez notre site Internet: www.plusport.ch/protection-des-donnees